



FORMATION PROFESSIONNELLE DE SPÉCIALISTE EN COMMUNICATION ERICKSONIENNE
MODULE : COMMUNICATION ET L'ENFANT
(3 jours, soit 19h30)

PROGRAMME ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

❖ **NATURE DE LA FORMATION - article 63-13-1 du code du travail :**

L'action de formation professionnelle entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien et de perfectionnement des connaissances

❖ **PUBLIC**

Cette formation s'adresse aux praticiens en communication Ericksonienne, hypnothérapeutes, en perfectionnement d'acquis professionnels.

❖ **OBJECTIFS :**

La formation professionnelle proposée a pour but l'acquisition et le développement des compétences de praticien en Communication Ericksonienne dans le processus d'un accompagnement avec les enfants.

❖ **FORMATEUR :**

Isabelle PONSY est Enseignante en communication et hypnose Ericksonienne certifiée par Society of NLP, elle est hypnothérapeute, formée à l'hypnose Ericksonienne par S. Guilligan, B. Ohanlon, G Zeig, S Brook, B.A Erickson.

Alexandre YAILIAN : Médecin pédopsychiatre, titulaire du DU Théorie de l'attachement, du DU Psychopérinatalité, et du DIU Hypnose médicale. Alexandre Yaillan s'intéresse aux troubles de l'hyperactivité, aux troubles du développement ainsi qu'aux sciences cognitives, il est membre du groupe de l'Association Française de Psychiatrie Biologique et de neuropsychopharmacologie. Il exerce en tant que Chef de clinique Assistant des Hôpitaux de Montpellier.

Mathieu PELLEGRIN est Enseignant en communication et hypnose Ericksonienne, elle est hypnothérapeute, formée à l'hypnose Ericksonienne par La voie de l'hypnose.

❖ **PRE-REQUIS :**

Formation de praticien en communication Ericksonienne.



❖ PROGRAMME

1^{er} jour

1. LE DÉVELOPPEMENT « NORMAL » DE L'ENFANT

- A. De 0 à 6 ans
 - a. Le développement
 - b. Le rôle de l'intervenant
- B. A partir de 6 ans
 - a. Le développement
 - b. Le rôle de l'intervenant

2. STRUCTURE DE LA SÉANCE

- A. L'anamnèse et l'entretien initial
- B. Explication du problème à l'enfant
- C. Travail de verbalisation
- D. Protocoles spécifiques à l'enfant
 - a. Les bulles de savon
 - b. Ton héros préféré
 - c. Le petit soi
 - d. La planète
- E. Sortie de séance et verbalisation

2^{ème} jour

3. TROUBLES ET AXES DE TRAVAIL

- A. De 0 à 6 mois
- B. De 6 mois à 1 an
- C. De 1 à 3 ans
- D. De 1 à 6 ans
- E. De 6 à 12 ans
- F. L'adolescence

3^{ème} jour

4. L'ENFANT A HAUT POTENIEL ET LES TROUBLE DE L'ATTENTION

- A. L'enfant et l'adolescent à haut potentiel intellectuel (HPI)
- B. Le trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité TDA/H
- C. Les troubles de l'apprentissage
- D.

5. L'ENFANT ET LES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA)



❖ **MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT DE LA FORMATION :**

L'action de formation professionnelle est dispensée grâce à la mise en œuvre d'un processus pédagogique consistant à alterner les exposés théoriques et pratiques concourant au transfert des connaissances dans le respect de l'action de formation.

Le stagiaire se voit remettre un support pédagogique lui permettant de suivre le déroulement des séquences de formation tout en conservant un support matériel.

Le formateur utilise un rétroprojecteur pour faciliter la présentation du contenu pédagogique de la formation.

Dans le cadre du stage, le formateur se charge de faire respecter les dispositions du Règlement Intérieur, applicable aux stagiaires.

Le séquençage de la formation est également supervisé par le formateur s'agissant de l'encadrement des stagiaires.

❖ **MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'APPRÉCIER LES RÉSULTATS :**

Le formateur est chargé de faire émarger les stagiaires pour chaque demi-journée de formation et de garantir le respect des horaires définis dans le cadre du stage.

A la fin de chaque stage, le stagiaire doit se soumettre à une évaluation sous la forme d'un questionnaire d'évaluation. Cette évaluation est destinée à mesurer la capacité des stagiaires à retenir les principes fondamentaux acquis dans le cadre de l'action de formation professionnelle.